



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 11/12/2024 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 14
Nombre de suffrages : 14
Date de convocation 04/12/2024
Date d'affichage en ligne 16/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.

Étaient présents (14) : MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Hubert CARPENTIER, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, Mme Christel GRATTEPANACHE, MME Marie GUILLAUMON, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, M. Aurélien WAUTIER, MME Catherine WITASSE

Absents excusés (1) : M. Louis LEBRIEZ

Avait donné pouvoir (1) :

MME Mélanie BACQ donne pouvoir à M. Jacques DOMAS (jusqu'au point n°3)

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Jacques DOMAS est nommé Secrétaire de Séance

Président de séance : M. Jean FAURE

Numéro interne de l'acte : DCM 2024/8/8

Thème : finances / Divers

OBJET : REVISION DES TARIFS COMMUNAUX – PRESBYTERE

Suite à la commission finance qui s'est tenue le lundi 2 décembre 2024 et aux discussions au cours du conseil, les tarifs suivants sont proposés pour 2025.

	Vendegies		Extérieurs		Personnel ou Conseillers Municipaux ou associations de Vendegies	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Location journée (du mardi au jeudi)	50 € ⁽²⁾	50 € ⁽²⁾	70 € ⁽²⁾	100 € ⁽²⁾	50 € ⁽²⁾	50 € ⁽²⁾
Location we⁽¹⁾ sans vaisselle	100 € ⁽²⁾	100 € ⁽²⁾	200 € ⁽²⁾	220 € ⁽²⁾	50 € ^{(2) (2)}	50 € ^{(2) (2)}
Forfait défaut ménage	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €	70 €
Caution	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €

(1) La location du vendredi soir au lundi matin

(2) Un supplément sera rajouté en fonction des relevés du compteur électrique selon le prix du Kwh TTC payé par la commune sur la dernière facture en vigueur

(3) 1ère location annuelle uniquement (à partir de la seconde location, le tarif est le même que celui appliqué aux habitants de Vendegies). Un acompte correspondant à la moitié du prix de location sera demandé.

Des sacs poubelles 100L seront proposés au prix de 2,90 € l'unité.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à la majorité (2 CONTRE – 3 ABSTENTIONS – 9 POUR) ces tarifs de location de la salle du presbytère à compter du 01/01/2025.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Jacques DOMAS

Le Président de séance,
Jean FAURE